



Commission scolaire
des Patriotes

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2015

INCLUANT LE PROJET ÉDUCATIF ET LE PLAN DE RÉUSSITE

ÉTABLISSEMENT ÉCOLE LE PETIT-BONHEUR

ANNÉE 2014-2015

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération* et *cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS DE CONTEXTE DE L'ÉCOLE

L'école Le Petit-Bonheur comporte les caractéristiques suivantes qu'il importe de tenir compte :

Le contexte

L'école Le Petit-Bonheur, de la Commission scolaire des Patriotes, est située à Beloeil en Montérégie, dans la vallée du Richelieu. Sa clientèle s'étend du préscolaire à la sixième année, provenant en grande majorité de la ville de Beloeil et de celle de McMasterville.

La clientèle desservie

L'école compte autour de 277 élèves de la maternelle à la 6e année.

Le milieu socio-économique est en grande partie composé de familles aisées. Le Petit-Bonheur est l'école dont la grande majorité des élèves proviennent de familles favorisées et scolarisées. Une minorité d'élèves viennent tout de même de foyers considérés défavorisés selon les indices socio-économiques soumis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

- Intégration des élèves HDAA dans les classes régulières
- 37 élèves ayant un plan d'intervention sur 277
- 6 élèves identifiés TSA intégrés 2014-2015
- 2 élèves en voie d'identification TSA 2014-2015
- 3 élèves identifiés en trouble de comportement 2014-2015

La formation des groupes et le nombre d'élèves peuvent avoir une incidence sur la répartition des élèves et une importance au niveau de la réussite scolaire et sociale à l'intérieur d'un groupe.

Tous les éléments qui sont susceptibles d'expliquer les résultats atteints ou qui peuvent faire varier nos données de façon significative.

D'autres éléments dont il serait intéressant de tenir compte sont les suivants :

- L'accompagnement par une équipe de soutien de la commission scolaire qui a permis de se donner des façons rigoureuses pour analyser, relever les foyers de difficulté et de mieux comprendre son milieu pour une intervention plus adéquate.
- L'accompagnement des enseignants par les conseillers pédagogiques (modélisation en classe, planification globale, plusieurs rencontres de production d'outils, travail de coopération entre les services éducatifs complémentaires, etc.)

Le personnel (enseignant, professionnel, soutien et service de garde)

L'école compte 13 enseignantes et enseignants titulaires, en plus de 2 enseignantes à temps partagé ainsi que 5 spécialistes : (2) en éducation physique; (1) en anglais; (1) en musique; (1) en art dramatique. L'équipe enseignante se complète par une orthopédagogue à 100% du temps et un éducateur spécialisé à 25 heures par semaine.

Nous bénéficions des services à temps partiel de 5 professionnels : en animation de vie spirituelle et engagement communautaire, en orthophonie, en psychologie et en psychoéducation.

Une infirmière du CLSC, à raison d'une journée par semaine, donne des informations au sujet de la nutrition, de l'hygiène et de la santé en général.

L'hygiéniste dentaire assure un suivi bisannuel auprès des élèves de l'école.

Nous avons aussi le support d'une travailleuse sociale qui apportait un suivi régulier auprès des familles ayant besoin de services.

Le personnel de soutien compte 1 secrétaire, 2 concierges à temps partiel, 8 éducatrices et 1 technicienne en service de garde et 3 surveillantes de dîner et une préposée aux élèves handicapés.

Le service de garde

En dehors des périodes de classe, l'encadrement est assuré par le service de garde « Les Dauphins», qui compte 9 employés et anime 177 élèves répartis par groupes de vingt. À l'heure du dîner, un service de surveillance compte 3 surveillantes est aussi disponible pour 83 élèves.

PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE LE PETIT-BONHEUR

LES ORIENTATIONS DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif de l'école contient les orientations propres à l'école et les objectifs pour améliorer la réussite des élèves. Il s'appuie sur la mission de l'école qui est d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves. Les orientations et ces objectifs visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le MELS.

Nos valeurs

La responsabilisation et l'engagement : se sentir responsable et s'impliquer dans ses apprentissages, dans la société, assumer les conséquences de ses actes et exercer son jugement critique.

Le respect : se respecter soi-même, respecter ses pairs et l'environnement, exprimer ses émotions, gérer ses conflits

Orientation I. Instruire

L'école s'assure de la réussite et de la persévérance de tous ses élèves

Objectifs

- I.1 Augmenter le pourcentage d'élèves ayant un résultat supérieur à 69% en résolution de problème à chaque année.
- I.2 Effectuer des activités de dépistage à partir du préscolaire

- I.3 Augmenter le pourcentage de garçons ayant un résultat supérieur à 69 % en lecture
- I.4 Augmenter le pourcentage de garçons ayant un résultat supérieur à 69 % en écriture
- I.5 Augmenter le nombre d'élèves en réussite ayant plus de 69% (français mathématique)

Orientation 2. Socialiser

L'école offre un milieu de vie sain, sécuritaire et harmonieux

Objectifs

- 2.1 Mettre en place une gestion participative de l'école et de la classe afin de promouvoir des relations harmonieuses entre tous (augmenter le nombre d'élèves qui respecte le code de vie)
- 2.2 Favoriser un mode de vie actif et l'accès à une alimentation adéquate

Orientation 3. Qualifier

L'école s'assure de la réussite et de la persévérance de tous ses élèves.

Objectifs

- 3.1 Réaliser des activités de sensibilisation portant sur la formation professionnelle
- 3.2 Développer des partenariats avec le secondaire et le CFP afin d'informer les élèves du 3e cycle, les enseignants et les parents des divers parcours qu'ils offrent.

PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE document de travail

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : École Le Petit-Bonheur
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école s'assure de la réussite et de la persévérance de tous ses élèves	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.1 Diplomation et qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 ^{re} secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.
---	---

OBJECTIF MESURABLE : Augmenter de 1% le pourcentage d'élèves ayant un résultat supérieur à 69% en résolution de problème d'ici juin 2015.

INDICATEUR : Le pourcentage d'élèves aux résultats supérieurs à 69%	CIBLE FINALE : Augmentation de 1% à tous les cycles 1 ^{er} cycle 82% 2 ^e cycle 73% 3 ^e cycle 68% Moyenne d'augmentation 2% entre 2012 et 2015	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Lumix (avec ou sans PIA), bulletin scolaire (GPI)	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2012-2013 <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Enseigner des stratégies communes et progressives en résolution de problème à toutes les classes (procédurier)	Enseignants	Toute l'année	C.P. orthopédagogue Macroplanification Progression des apprentissages
2. S'appropriier le langage mathématique et des personnages du procédurier utilisé dans les classes à partir de la 1 ^{re} année.	Enseignants, orthopédagogue	Toute l'année	CP, orthopédagogue Macroplanification Progression des apprentissages
4. Bonifier les services complémentaires en orthopédagogie	Comité EHDAA et CS	Toute l'année	Services conseils et services complémentaires

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Le Petit-Bonheur

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école s'assure de la réussite et de la persévérance de tous ses élèves	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
--	--

OBJECTIF MESURABLE :
Maintenir les activités de dépistage d'ici juin 2015.

INDICATEUR : Nombre d'activités de dépistage	CIBLE FINALE : 11 activités à maintenir	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Registre des activités de dépistage (voir registre)	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Poursuivre les activités de dépistage et d'évaluation des élèves du préscolaire et du primaire	Enseignants, technicienne en éducation spécialisée, orthopédagogues, services complémentaires, parents	Avant l'entrée scolaire et durant l'année	Services complémentaires, ressources spécialisées de la CS : Ribambelle, direction, commission scolaire, CP Comité EHDAA, direction ;
2. Regrouper les résultats des tests et des informations regroupés au préscolaire dans un dossier de dépistage	Enseignants, orthopédagogues	Toute l'année	Services conseils et services complémentaires. technicienne en éducation spécialisée, orthopédagogues
3. Poursuivre les activités du passage primaire-secondaire	Enseignants et SASEC	Toute l'année	Services complémentaires. technicienne en éducation spécialisée, orthopédagogue

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : Le Petit-Bonheur
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
---	---

OBJECTIF MESURABLE : Augmenter le pourcentage de garçons ayant un résultat supérieur à 69 % en lecture de 1% d'ici juin 2015.

INDICATEUR : Pourcentage d'élèves aux résultats supérieurs à 69%	CIBLE FINALE : Augmentation de 1 % à tous les cycles 1 ^e cycle : 86% 2 ^e cycle : 94% 3 ^e cycle : 76% Moyenne d'augmentation 2% entre 2012 et 2015	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Lumix(avec ou sans PIA), GPI (bulletins)	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Enseigner les stratégies de lecture (« Petit mot j'entends des sons » au préscolaire)	Enseignants, orthopédagogue	Toute l'année	Orthopédagogue, CP Macroplanification Progression des apprentissages
2. Enseigner les stratégies de lecture (La roue en 1 ^e année, diverses stratégies en fonction des besoins des élèves)	Enseignants, orthopédagogue	Toute l'année	Orthopédagogue, CP Macroplanification Progression des apprentissages
3. Offrir un choix varié de lectures pour les garçons	Enseignants, direction	Toute l'année	Orthopédagogue, CP, direction, bibliothécaire de la CS
5. Bonifier les services complémentaires en fonction des besoins	Comité EHDAA, direction et CS	Toute l'année	Services conseils et services complémentaires

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : Le Petit-Bonheur
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
--	---

OBJECTIF MESURABLE : Augmenter le pourcentage de garçons ayant un résultat supérieur à 69 % en écriture de 1% d'ici juin 2015.

INDICATEUR : Pourcentage d'élèves aux résultats supérieurs à 69%	CIBLE FINALE : Augmentation de 1 % à tous les cycles 1 ^{er} cycle : 88% 2 ^e cycle : 90% 3 ^e cycle : 75% Moyenne d'augmentation 2% entre 2012 et 2015	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Lumix(avec ou sans PIA), GPI (bulletins)	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Enseigner explicitement les stratégies d'écriture à tous les élèves	Enseignants	Toute l'année	Conseillers pédagogiques, orthopédagogue, services complémentaires Macroplanification Progression des apprentissages
2. Enseigner explicitement le code d'autocorrection à tous les élèves	Enseignants et orthopédagogues	Toute l'année	Idem
3. Faire vivre des situations d'écriture variées chaque étape	Enseignants, orthopédagogue	Toute l'année	Idem
4. Utiliser les services complémentaires, les bonifier au besoin et selon la disponibilité financière.	Comité EHDAA, direction et CS	Toute l'année	Services conseils et services complémentaires

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Le Petit-Bonheur

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école développe chez l'élève la maîtrise de ses compétences cognitives et métacognitives (conscience de leur façon d'apprendre)	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

BUT 3 L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS. Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui répond aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées.
---	---

OBJECTIF MESURABLE :
Augmenter de 1% le nombre d'élèves en réussite ayant plus de 69% (français- mathématique) d'ici juin 2015.

INDICATEUR : Augmentation du nombre d'élèves en réussite ayant plus de 69%	CIBLE FINALE : de 80% 86,1% en français en 13-14 à 87 % en 14-15 83,1% en math en 13-14 à 84 % en 14-15 (Augmenter de 3% la proportion des élèves en réussite sur une moyenne de 4 ans (2012-2013-2014-2015).	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Lumix (avec ou sans PIA), GPI (bulletin)	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Offrir de la récupération, rééducation en orthopédagogie avec l'autorisation des parents	Enseignants, parents, orthopédagogue, direction	Toute l'année	CP
2. Utiliser des stratégies pédagogiques variées	Enseignants, direction, services complémentaires	Toute l'année	Services complémentaires, ressources éducatives, TES
3. Utiliser des moyens et des outils adaptés aux besoins des élèves	Équipe conseil et services complémentaires	Toute l'année	Services conseils et services complémentaires
4. Accompagner les parents dans la gestion des devoirs faits à la maison	Parents	Toute l'année	Enseignants, orthopédagogue, la direction, les services conseils et services complémentaires

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input checked="" type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : Le Petit-Bonheur
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école offre un milieu sain, sécuritaire et harmonieux	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».
--	--

OBJECTIF MESURABLE : Augmenter le nombre d'élèves qui respecte le code de vie de 2% d'ici juin 2015.
--

INDICATEUR : Pourcentage d'élèves qui respectent le code de vie	CIBLE FINALE : 86% Passez de 83% en 2013-2014 à 86% en 2014-2015. (Augmentation de 3% sur les 4 prochaines années).	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Dénombrement des fiches de communication par élève.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Reconduire le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence	Tout le personnel	Toute l'année	Direction, services complémentaires, enseignants, TES
2. Concertation entre le personnel enseignant, le service de garde et le service des dîneurs	Tout le personnel	Au besoin	TES, enseignants direction, service de garde
3. Utiliser les fiches de communication pour le suivi comportemental des élèves entre l'école et la maison	Tout le personnel	Toute l'année	Direction, professionnels, TES et SDG
4. Méritas (3 méritas/classe pour titulaires et 1/classe pour spécialiste)	Tout le personnel du primaire	Chacune des étapes	Direction, enseignants

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Le Petit-Bonheur

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école offre un milieu sain, sécuritaire et harmonieux	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

OBJECTIF MESURABLE :
Respect de la politique alimentaire du MELS pour tous les produits vendus à l'école pour l'année 2014-2015.

INDICATEUR : 100% du menu du traiteur respecte la politique alimentaire	CIBLE FINALE : 100%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Vérification des menus	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	-------------------------------	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Offre de menus respectant la Politique alimentaire du MELS.	Direction	Toute l'année	Traiteur
2. Promotion de la politique alimentaire	Infirmière, enseignants et direction	Toute l'année	Personnel de l'école

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Le Petit-Bonheur

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école offre un milieu sain, sécuritaire et harmonieux	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées, mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ». Améliorer la condition physique des élèves : une démarche de validation devra être entreprise pour convenir d'un outil commun.
---	--

OBJECTIF MESURABLE :
Augmentation de la proportion d'élèves par sexe qui réussissent l'épreuve commune de la commission scolaire, mesurant l'endurance cardiorespiratoire en 2^e, 4^e, 6^e année pour juin 2015.

INDICATEUR : Le % d'élèves de 2 ^e , 4 ^e , 6 ^e année du primaire qui réussissent l'épreuve de course continue	CIBLE FINALE : Diminuer de 2% l'écart entre le taux de réussite des garçons et des filles en 2 ^e , 4 ^e et 6 ^e année. 12,5% d'écart en 2 ^e année à 11,5% en juin 2015 4,4% d'écart en 4 ^e année à 2,2% en juin 2015 7,4% d'écart en 6 ^e année à 5,5% en juin 2015	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Test et résultats dans GPI	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Planifier des activités physiques scolaires et parascolaires variées.	Tout le personnel de l'école	Toute l'année	Club Récré-Action, service de garde et éducation physique
2. Vivre la course en continu à efforts modérés durant une période d'année suite à un entraînement structuré (2 ^e , 4 ^e et 6 ^e année)	Enseignant en éducation physique	Toute l'année	Enseignant et CP en éducation physique
3. Participer au Défi Pierre Lavoie	Enseignant en éducation physique	Mois de mai	Enseignants, parents et élèves

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier

Nom de l'établissement : Le Petit-Bonheur

<p>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école s'assure de la réussite et de la persévérance de tous ses élèves.</p>	<p>COMMENTAIRES (au besoin) :</p>	<p>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5 Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population</p>
---	--	---

<p>BUT 5 L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle</p>	<p>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1^{re} fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.</p>
--	--

OBJECTIF MESURABLE :
Réaliser 3 activités de sensibilisation portant sur la formation professionnelle d'ici juin 2015.

<p>INDICATEUR : Nombre d'activités vécues</p>	<p>CIBLE FINALE : 3 activités de sensibilisation</p>	<p>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Dénombrement des activités</p>	<p>ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2012-2013: <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015: <input checked="" type="checkbox"/></p>
--	---	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Développer des partenariats avec le secondaire et le CFP afin qu'ils viennent informer les élèves du troisième cycle, les enseignants et les parents des divers parcours qu'ils offrent.	Dénombrement des activités	Durant l'année	Direction, enseignants du 3 ^e cycle et secteur de Beloeil
2. Développer l'approche orientante: témoignages de parents et de ressources dans différents milieux de travail et organismes communautaires.	Direction, enseignants du 3 ^e cycle	Durant l'année	Directions de Polybel et du CFP, parents et organismes communautaires
3. Faire vivre des activités de transition aux élèves de 5 ^e et 6 ^e année	Enseignants du 3 ^e cycle	Durant l'année	Comité de transition primaire/secondaire

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2014-2015. La durée de l'entente prendra fin en juin 2015.

SURPLUS DE L'ÉTABLISSEMENT

Pour l'exercice financier 2014-2015, les surplus des établissements seront portés aux crédits de ceux-ci pour l'exercice financier suivant (cf. LIP 96.24). Cependant, tel que prévu par les encadrements financiers de la commission scolaire, l'utilisation de ces surplus doit se faire uniquement en fonction des dépenses relatives à des objectifs de la convention de gestion et de réussite éducative, selon le pourcentage permis par les règles budgétaires du MELS.

APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du _____. Le numéro de la résolution est _____.

SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : _____

Date : _____

Direction générale adjointe: _____

Date : _____